



LA PROVICEURE

COMPTE RENDU CE DU 25 JUIIN 2024

Mardi 25 JUIIN 2024
À 14H15 EN SALLE D 109

Selon l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation de l'ordre du jour
- 2- Approbation du PV du CE du 25 mars 2024

A - Domaine éducatif et pédagogique

- 1) Information sur l'évaluation 2023/2024 du projet d'établissement – projection 24-25
- 2) Protocole Phare
- 3) Le « chocs des savoirs »
- 4) Modification du règlement intérieur
- 5) Programme des voyages scolaires 2024 2025
 - a. L'art urbain à Londres. Alger
 - b. Découverte de la société Touarègue Djanet
 - c. Découverte de la culture britannique. Oran
 - d. Le débarquement en Provence
 - e. Florence capitale des arts
- 6) Ouverture d'un 5^{ème} site du LIAD à Oran Canastelle

B - Domaine administratif et financier

- 1) Bilan pédagogique et financier des voyages 2023 2024
 - a. Boston
 - b. Alpes
 - c. Andalousie
 - d. La route des Ksour
 - e. Londres collège
 - f. Londres lycée
 - g. Sur les traces de l'Algérie romaine
- 2) Présentation du compte financier 2023.
- 3) Point sur les travaux du Grand Liad après un an.

Questions diverses (à envoyer 48h auparavant hors Week end et jour férié)

Etaient présents : cf Feuille d'émargement (*Annexe 1*)

1-Approbation de l'ordre du jour : approuvé à l'unanimité

2-Approbation du dernier PV de CE du 25 mars 24 : modification sur le nom de l'Apeliad Oran- Adopté à l'unanimité

Avant de commencer le coeur de l'ordre du jour, Mme la Provisoire souhaite indiquer que les organisations syndicales ...

A/ Domaine éducatif et pédagogique

1) Evaluation 23/24 du projet d'établissement

Le travail est en cours et sera présenté au Conseil d'établissement de septembre par le successeur de Mme Levy

2) Protocole pHARe (voir document)

Liad établissement pilote pour la zone.

Deux équipes pilote, une pour le premier degré (Mme Bour) et une pour le second degré (Mme El YADARI).

Présentation du protocole 2nd degré par Mme Ferhat, Kadi et Ait Kaci) – (cf Annexe 2)

Méthode en cours de déploiement dans le réseau. C'est une méthode qui provient de la DGESCO.

Les enquêtes de climat scolaire seront potentiellement réalisées dans la prochaine année scolaire.

La communication auprès des parents sera faite dès la rentrée 24/25. Les flyers sont réalisés et pourraient être mis dans les carnets de correspondance à la rentrée 25 mais seront sur le site du LIAD à la rentrée 24.

Le signalement d'une situation peut venir des élèves, des familles, des personnels.

La méthode de préoccupation partagée (MPP) peut être mise en place dès la PS de maternelle. L'objectif est de stopper une situation de harcèlement.

3) Le choc des savoirs

Mise en place des groupes de besoins au collège en 6^{ème} et 5^{ème}. Sur Alger et Oran, pour 2 classes, il y aura 3 groupes de besoins.

Ils seront réalisés en fonction des évaluations de CM2 et 6^{ème}. Ils seront réévalués en cours d'année en fonction d'évaluations réalisées en cours d'année. Les élèves pourront donc changer de groupe en cours d'année en fonction des compétences évaluées.

Sur les 3 groupes, il y aura un groupe restreint de maximum 15 élèves, ceux ayant le plus de besoins, sur certaines compétences. Les deux autres groupes ne dépasseront pas 20 élèves. Sur la totalité des cours de français et Math.

Les deux premières semaines, les élèves seront en classes entières.

L'objectif est que tous les élèves aient atteint le niveau attendu en français et math en fin de 6^{ème} ou fin de 5^{ème}.

Les 6^{èmes} sont déjà évalués par compétences.

Les cours de math et français seront réalisés en barrette afin que les élèves puissent changer « techniquement » de groupe en cours d'année. La classe entière sur ces deux matières se tiendra sur 10 semaines maximum. Le reste du temps, sur ces deux matières, fonctionnement par groupe de besoin. Il est prévu qu'un bilan (sur des compétences ciblées) en classe entière soit fait à chaque début de période pour reventiler les élèves dans les 3 groupes

Tous les élèves, quel que soit leur groupe, suivront tout le programme de 6^{ème} ou de 5^{ème}.

La communication officielle auprès des parents sera faite à la rentrée scolaire.

4) Modification du règlement intérieur

Introduction de la charte de la laïcité en première page du règlement intérieur et dans le carnet de correspondance des élèves. Adopté à l'unanimité.

A rajouter également dans les règlements Intérieurs des 3 écoles et faire approuver au 1^{er} CE des écoles.

5) Programme des voyages scolaires 2024/2025

Le DAF présente le budget global des voyages scolaires ainsi que les projets => Annexe 3

a/ L'art urbain à Londres

Tous les documents ont été envoyés aux membres du CE. A noter que la participation des familles sera supérieure à ce qui est notée dans la charte. Elle sera de 195900 DZD participation des familles.

b/ découverte de la société touareg -Djanet

6 jours en Algérie pour une classe de 1ère : 60000 dzd /élèves. Pour tous les voyages scolaires les demandes d'escortes sont faites. Il n'est pas question de laisser un groupe scolaire partir sans avoir les autorisations nécessaires.

c/Découverte de la culture britannique. Oran

Du 19 au 24 janvier 2025 classe de 3^{ème} d'Oran. Participation des familles : 159530 dzd

d/Le débarquement en Provence

Coopération avec l'ONaCVG à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du débarquement en Provence. L'organisme prend en charge, l'avion, le TER et l'hébergement. Le lycée paie pour les accompagnateurs et les repas pour les élèves. Une vingtaine d'élèves des classes de 3^{ème} et 1^{ère} (23/24) et Tle (24/25)

Aucune participation des familles

Dates : 30 sept au 2 oct 24

e/Florence capitale des arts

Les voyages à Rome et à Florence ne peuvent pas être proposés sur ce CE car il manque encore des éléments. Un autre voyage sur la découverte du patrimoine culturel d'Algérie (projet Oran). Ils seront proposés au prochain CE du LIAD à la rentrée 24/25.

Approbation des 4 voyages : Adopté à l'unanimité

6) Ouverture d'un 5^{ème} site du LIAD à Oran Canastel

Annexe 4 : Projet d'ouverture d'un 5^{ème} site du LIAD à Oran

Ouverture du site dans des temps records. Tout ne sera peut-être pas calé de suite mais le règlement se fera au fur et à mesure. Nous serons colocataires d'un espace. Un travail important de communication avec les familles a été fait et se poursuivra pour régler les problèmes au mieux.

L'ouverture de ce site va permettre d'augmenter considérablement le nombre d'élèves.

Organisation de la cantine et des cours de récréation : Le Liad ne proposera pas de restauration sur place à la rentrée 24/25. Les élèves pourront utiliser le service d'Alta school en liaison froide ou les élèves pourront amener leurs repas et manger dans une salle accueillante et spacieuse à disposition.

Cette position pourra évoluer

Question transport entre le site actuel et celui de Canastel : La solution envisagée est de décaler les horaires d'ouverture (15 mn plus tôt) pour les familles ayant des fratries sur les deux sites.

Question Badge : 3 hypothèses pour l'entrée dans le bâtiment. En cours de recherche de solution.

L'apeliad ORAN souhaite une ouverture du cycle terminale à Oran sans perte de cohorte.

B-Domaine administratif et financier

1) Bilan pédagogique et financier des voyages 23/24

Annexe 5 : Bilans financiers des voyages de Boston/ Alpes/ Andalousie/ La route des Ksours/ Londres collège/ Londres Lycée/ Sur les traces de l'Algérie romaine

Approbation au CE : Bilans adoptés à l'unanimité

2) Présentation du compte financier 2023

Annexe 6 : Bilan, compte de résultat, état de la dette

Les parents d'élèves soulèvent la question de la remontée des fonds auprès de l'AEFE. M. Thiberge rappelle la difficulté de la situation, même si un travail de dialogue avec la Banque Centrale Algérienne est entamé.

Les parents s'interrogent également sur la PRR & son montant, qu'ils souhaiteraient voir diminuer. La Provisure prend note de la remarque mais rappelle que ce n'est pas de son ressort ; le DAF indique néanmoins qu'il demandera à l'AEFE, formellement, une diminution.

Les parents soulèvent la question du montant - jugé exorbitant - des frais d'examen pour les candidats libres ; M. Thiberge rappelle que cette augmentation est liée à une demande de l'AEFE, en lien avec les besoins de financement du LIAD pour ses projets immobiliers.

Les parents d'élèves interrogent le DAF sur l'augmentation des frais d'écologie : le DAF indique que le budget a été préparé sur la base des prévisions d'inflation du FMI, arrêtés au printemps.

Approbation : adopté à l'unanimité

3) Point sur les travaux du grand Liad après un an

Présentation du projet et de l'avancement des travaux par Mr MESSAOUDI. Projet visible sur le site Annaba : Atelier MESSAOUDI Architectes

Livraison : retard prévisible de la livraison du pôle scientifique et restauration à mars 2025

C-Questions diverses : Les réponses ont été faites par écrit

APLEIAD Alger

1. L'arrêt des cours au 30 mai :

Nous comprenons que le LIAD soit un centre d'examen mais le système éducatif français ne prévoit pas 3 mois de vacances. Peut-on réfléchir à des solutions pour que les cours des élèves de 6ème, 5ème & 4ème, entre autres, ne soient pas banalisés dès la fin mai, perdant ainsi tout le mois de juin ?

Les parents nous demandent de saisir l'AEFE sur ce sujet persistant pour lequel aucune solution n'a été proposée

Ce n'est pas un problème de locaux, nous pourrions délocaliser. Mais l'ensemble de nos enseignants est réquisitionné, toutes disciplines confondues. Et ce, malgré cette année, l'aide conséquente de l'académie partenaire qui nous a envoyé sur place 49 examinateurs.

Il est donc difficile de monopoliser les enseignants sur d'autres types de projets pédagogiques. Par ailleurs, le stage piscine est organisé pour les élèves n'ayant pas l'attestation savoir-nager. Enfin, les enseignants s'assurent que les programmes soient bien terminés fin mai, du moins que les points et compétences des programmes, essentiels pour l'année suivante soient bien acquis.

2. Nous déplorons l'absentéisme non compensé des enseignants (hors formations), qui creuse indéniablement des lacunes dans l'apprentissage et empêche la réalisation du programme prévu pour l'année.

Il n'y a pas plus « d'absentéisme moyen » que dans un autre établissement scolaire. Depuis deux ans, nous avons déployé une politique de remplacement proactive, qu'il conviendrait sûrement d'évaluer, en effet, « remplacer pour remplacer » n'est pas toujours opportun, notamment pour les remplacements de courte durée, sans que les enseignants ne fassent le lien entre eux. Le dispositif Jules est aussi disponible pour les élèves (cf. site web du collège).

En ce qui concerne les absences de longue durée, ce fut en effet difficile cette année en philo et en lettres. Il nous faut constituer un vivier plus conséquent, à partir des CV que nous recevons régulièrement. Tous sites confondus, nous atteignons cette année un taux de remplacement de 35.7 % des absences ; chiffre sans doute mitigé et insuffisant sur lequel nous devons travailler (plan de remplacement, constitution d'un "vivier" ...).

Stage piscine

3. Nous regrettons les horaires incommodes imposés aux parents qui ont dû accompagner leurs enfants en plein milieu de matinée sans prendre en considération leurs contraintes professionnelles. De plus, puisqu'il s'agit d'un temps scolaire obligatoire, nous demandons que le transport en bus à la piscine de et vers le LIAD soit organisé par l'établissement les prochaines années.

A envisager, en effet.

4. Est-ce que le stage de piscine des élèves de 3ème compte comme une épreuve d'EPS au brevet ? NON, la compétence savoir nager est néanmoins obligatoire.

5. Si c'est le cas, ces élèves auraient déjà dû obtenir une attestation de "savoir nager" au primaire ou en 6ème, ce qui pourtant ne semble pas être le cas.

Nous organisons ces sessions depuis 3 ans maintenant. Inexistants auparavant.

Nous avons trouvé cette piscine qui correspond aux standards français en termes de bassins de natation. A voir à l'avenir ce qui peut être organisé durant l'année scolaire.

SI

6. Les parents d'élèves demandent que les conditions d'accès à la SI 6ème pour les élèves de l'EPIAD soient clarifiées ? Les textes prévoient un accès sur test. Pourquoi alors les enseignants d'arabe et de français de l'EPIAD recommandent des élèves plutôt que d'autres ?

L'entrée en SI sixième se fait sur tests.

Un avis des enseignants est en effet demandé car d'autres compétences sont aussi exigées, des savoir-être, qui ne se mesurent pas via des test.

Les SI sont aussi prévues pour accueillir des élèves dont la langue de la section est la langue native.

Nous regrettons par ailleurs que les meilleurs élèves de l'EPIAD aient in fine peu de chances d'accès à l'excellence en raison d'un enseignement insuffisant dans une matière seulement : l'arabe.

7. Les parents d'élèves actuellement en SI 4ème, dont les enfants ont fait leur scolarité à l'EPIAD, regrettent l'état de fait auquel ils ont été confrontés en voyant une classe décrite comme élite voir son effectif progresser d'année en année avec des admissions en cours d'année d'élèves externes qui, sous prétexte d'une meilleure maîtrise évidente de l'arabe, étaient admis d'office. Cela a engendré une disparité de niveau en français notamment et une baisse de la moyenne générale de la classe. En 2022/2023, la 5ème SI avait une moyenne de 16,86 avec un effectif de 18, et en 2023/2024, la 4ème SI avait une moyenne de 15,58 avec un effectif de 25. Peut-être une baisse due à la croissance de la difficulté mais les bons élèves sont restés bons.

Le process de sélection des élèves pris en cours d'année est à revoir. La maîtrise de l'arabe ne doit pas être la seule condition d'accès.

En effet, un problème de recrutement dans cette classe a été mis en lumière. Nous avons fait confiance aux écoles qui nous ont communiqué les dossiers scolaires de ces enfants. Or, si leur niveau en arabe était en effet bon, ce n'était pas le cas pour leur maîtrise de la langue française. **4-Cantine**

8. Depuis l'installation de Cieptal en janvier, plusieurs dysfonctionnements nous ont été signalés : de longues attentes des élèves pour être servis, car les quantités prévues sont souvent insuffisantes, nécessitant la préparation sur le moment de suppléments.

9. Les parents avaient la possibilité d'accéder aux menus de la cantine via une application avec l'ancien prestataire. Est-ce prévu avec Cieptal ?

Pas à notre connaissance

10. Le cas échéant, nous demandons une publication journalière et régulière des menus sur Pronote C'est noté.

11. Nous avons demandé à chaque CE un envoi systématique du compte-rendu à tous les parents d'élèves via Pronote, ce qui n'a pas encore été fait à ce jour.

De plus, le CR n'est pas publié, de façon systématique, sur le site internet du LIAD. La dernière publication remonte au 10 janvier.

C'est noté, en effet, ce n'est pas normal.

Nos successeurs sont avertis, ainsi que le chargé de communication, en charge de cette tâche.

Remplacement des enseignants

12. Peut-on avoir le bilan des absences des enseignants et le taux de remplacement pour cette année scolaire ?

Voir réponse à question 1.

Restitution des évaluations CP/CE1/CM1/6ème/2nde

13. Nous sommes bien conscients que ces évaluations sont effectuées au service des apprentissages et non pour classer les élèves, et dans cet objectif d'apprentissage, nous demandons que soit systématisé un temps de restitution aux élèves et à leurs familles, sur les résultats obtenus et sur l'interprétation de ces évaluations.

C'est noté, sûrement à prévoir dans le cadre de rencontres parents-professeurs. Nos successeurs sont avertis.

CDI

14. Nous comprenons la problématique des emprunts qui ne sont pas rendus dans les délais mais arrêter le prêt des livres au 12 mai (soit 3 semaines avant la banalisation des cours) est quelque peu pénalisant pour ceux qui respectent les délais et aiment la lecture.

Absolument, ce n'est pas à reproduire l'an prochain.

C'est une organisation que la nouvelle professeure documentaliste détachée doit adopter.

Parcours PARLE

15. Pour la seule classe 5ème PARLE, comment se fait l'intégration des nouveaux élèves au vu des départs ? Pourquoi ne pas généraliser le parcours PARLE à toutes les 5^{ème} (donc futurs 4èmes en 2024/2025) comme ce qui a été fait pour les 6èmes de cette année.

Nous avons dû faire une pause cette année dans la mise en œuvre du parcours PARLE, en effet, l'évaluation que nous avons faite de la première généralisation du parcours à toutes les classes, n'est pas satisfaisante au regard des exigences. En lien avec les EF2D de langue, nous reprenons les choses depuis la sixième et faisons ainsi une pause en cinquième cette année.

ORAN LIAD

16. demande de modification du règlement intérieur pour la sortie du midi page 8, 2.2 et page 12, 2.8

Voir en CE à venir

17. Demander à ce que Mr Tandjaoui assiste au CE

Oui, c'est tout à fait possible, en qualité d'invité.

18. Demander à avoir une Secrétaire de direction à partager entre les 2 sites d'Oran

Ce n'est pas encore à l'ordre du jour pour cette rentrée, mais il faudra l'envisager très vite si les effectifs sont confirmés l'an prochain sur Canastel.

19. Revêtement du sol du primaire cf.

réponse à la question 21.

20. Quels sont les prix de la cantine à Alta School ? Si supérieurs au règlement financier voté en CE pourquoi ?

C'est une prestation « à part » qui n'a pas de lien avec les services du LIAD.

- badge pour les élèves à 400da normalement pris en charge dans les frais d'écolage

- demande d'un interlocuteur pour les parents entre Altaschool et le Liad. Les parents ne veulent pas avoir de relations avec l'Administration d'Altaschool

Monsieur Tandjaoui sera votre interlocuteur, localement.

APELIADORAN

21. Revêtement de la cour et sécurisation des escaliers du site Essédikia :

Cette problématique a été soulevé régulièrement depuis plusieurs années. Nous la soumettons à nouveau en espérant une réponse positive.

Les aménagements sur le site à Siddiqiyya devront être étudiés en fonction de la durée du bail qui prend fin, avant une éventuelle prolongation, en septembre 2026, des besoins prioritaires à satisfaire et les possibilités financières et techniques. Ceci doit donc être étudié.

22. Ouverture du 5° site du LIAD à Canastel :

L'accueil est unanimement positif de la part de la communauté des parents, la visite du site par les fédérations de parents d'élèves l'ayant confirmée et validée.

Quelques questions restent de mise, merci de votre indulgence par apport à l'aspect quantitatif certes important mais nécessaire :

A- L'objectif et le souhait des parents restent inchangés, l'ouverture des classes de terminales dans les plus brefs délais à Oran sans perte de cohortes. Merci de nous faire part de votre dernière appréciation.

L'ouverture du collège sur un second site démontre bien la volonté de l'AEFE de satisfaire les demandes croissantes d'inscription à ORAN. Il a toujours été prévu de commencer par la base, école + collège. Nous ne dérogeons pas aux engagements, pris par le directeur de l'AEFE en mai 2023.

B- Traitement des données : Qu'en sera-t-il des données de nos enfants qui seront de fait, récoltées par l'infirmière du site, les agents de sécurité ou le personnel d'Altaschool ?

Les supports informatiques éventuellement fournis par le Lycée international Alexandre Dumas et tous documents, de quelque nature qu'ils soient, résultant de leur traitement par le sous-traitant restent la propriété du LIAD.

Conformément aux articles de la loi 18-07 du 25 Ramadhan 1439 correspondant eu 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel et de la Loi informatique et Libertés modifiée, Alta School s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.

Alta School s'engage donc à respecter, de façon absolue, les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel, c'est-à-dire à :

- Ne prendre aucune copie des données qui lui sont confiées, à l'exception de celles nécessaires à l'exécution de la présente convention, l'accord préalable du responsable de traitement étant nécessaire,
- Ne pas utiliser les données traitées à des fins autres que celles limitativement spécifiées au contrat,
- Ne pas divulguer ces données à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes publiques, physiques ou morales quelles qu'elles soient,

- Prendre toute mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers papiers ou informatiques en cours d'exécution de la convention,

- prendre toutes les mesures, notamment de sécurité matérielle, pour assurer la conservation des documents et informations traités tout au long de la durée de la présente convention ;

Et en fin de contrat à :

- procéder à la destruction de tous les fichiers manuels ou informatisés stockant les informations saisies ;
- ou à restituer intégralement les supports d'informations contrat.

Alta School s'engage à garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées et veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

Lorsque Alta School recrute un sous-traitant pour mener des activités de traitement spécifiques pour son compte, les mêmes obligations en matière de protection de données que celles fixées dans la présente convention entre le responsable du traitement au LIAD et Alta School sont imposées à ce sous-traitant par contrat ou au moyen d'un autre acte juridique en particulier pour ce qui est de présenter des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences de la loi Algérienne et du RGPD. Lorsque ce sous-traitant ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, Alta School demeure pleinement responsable devant le responsable du traitement de l'exécution par le sous-traitant de ses obligations.

- C- Cohabitation avec les élèves déjà sur le site : 2 documents évoquent une durée d'un an (CR du 4 juin LIAD/APE et PV du dialogue social du 26 mars 2024) alors que le document de présentation du site en ce conseil d'établissement parle de 2 ans. Qu'en est-il, sachant que la communauté des parents d'Oran souhaite une durée la plus courte possible ?

Le document de présentation du site est le plus à jour.

- D- Interface : Pour toute question relative à la vie de nos enfants dans cette structure, nous souhaitons que le LIAD reste le seul interlocuteur des parents d'Oran, pédagogie restauration piscine et badges compris.

Le bailleur n'interviendra en aucune manière dans le fonctionnement pédagogique et éducatif du LIAD à Oran. Le bailleur loue des locaux et les services de maintenance sont partagés entre les occupants. Le LIAD sera le seul interlocuteur des parents d'élèves sauf lorsqu'il ne sera pas possible de faire autrement pour des questions purement matériel (restauration, par exemple). C'est Monsieur Tandjaoui qui assurera le relais.

- E- Convention LIAD – Altaschool sur la cohabitation : Merci de nous transmettre les éléments qui nous concernent.

Il n'y a aucun élément dans la convention qui concerne les relations avec les parents d'élèves. Les relations avec les familles sont de la compétence exclusive du LIAD sauf lorsqu'il ne sera pas possible de faire autrement pour des questions purement matériel (restauration, par exemple).

- F- Durée du bail : Elle nous paraît courte, trop courte. Comment se fera sa reconduction ? La durée du bail a été fixée par l'AEFE à 3 années avec une possibilité de prolongation.

- G- Quelques bancs et tables dans la cour seraient appréciés.

Des aménagements extérieurs pourront, en effet, être étudiés.

H- Un point étape de rentrée 2024 sur ce sujet est souhaité : CHS ou réunion
LIAD/nouveaux représentants des APE d'Oran.

Cela serait éminemment souhaitable, en effet.

23. Conclusions de la CCPL du 24 juin concernant les cartes des emplois à Oran, le retour des classes à double niveau étant accueilli avec beaucoup de circonspection par les parents d'Oran.

En fonction des effectifs, nous doublerons toutes les classes du primaire. En effet les doubles niveaux ne sont pas retenus comme la solution de préférence.

Secrétaire de séance

Mme Laurence PRETESEILLE

Po. 

Secrétaire adjoint

Mme Zineb AIT KACI

Présidente du conseil

Mme Chantal LEVY

Po. 